



Crédits photo : Région BFC / David Cesbron

## AIDES AUX ENTREPRISES DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC)  
et soutien à la formation des salariés les plus fragiles (AREFE Collectif)

ADEC/AREFE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 2019-2024

L'ADEC/AREFE FILIERE AUTOMOBILE

Accompagne le développement d'actions favorisant le maintien et le développement de l'emploi, des compétences et des qualifications. Il contribue à la sécurisation des parcours professionnels des salariés des entreprises des branches de la Métallurgie et de la Plasturgie en Bourgogne-Franche-Comté.

# ACTIONS FINANÇÉES POUR ACCOMPAGNER VOTRE ENTREPRISE DANS SES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

## Axe 1 : Formations concernant les mutations technologiques liées :

- Au produit
- Aux évolutions de l'outil de production
- A la sécurisation des parcours professionnels et au développement des compétences des salariés

## Axe 2 : Formations liées à la transition écologique

- Développement de l'économie circulaire et de la RSE
- Métiers liés au conditionnement et à la récupération d'énergie

## Axe 3 : Actions collectives et d'échange au sein de la filière

## ENTREPRISES ÉLIGIBLES À L'ADEC/AREFE DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE :

Entreprises TPE/PME (définition communautaire) situées en Bourgogne-Franche-Comté relevant de la filière automobile et des branches de la Métallurgie et de la Plasturgie, dont la part du chiffre d'affaires liée au secteur Automobile est supérieure à 15% (dérogation possible sous condition).

Les financements sont attribués dans la limite des enveloppes financières disponibles et sous réserve des éventuelles évolutions des critères d'éligibilité ou nouvelles dispositions réglementaires s'imposant aux financeurs.

## ACTIONS DE FORMATION

FOCUS  
AXE 1



Formations dans le cadre de la sécurisation des parcours professionnels des salariés fragilisés, du maintien de l'emploi qualifié au sein de la filière, de l'adaptation des compétences engendrées par des mutations industrielles, technologiques, organisationnelles et du déploiement de l'industrie du Futur.

Exemples d'actions de formation :

- Parcours de formation certifiants ou qualifiants (CQPM, CQPI, Blocs de compétences et CCPM, CCPI...)
- Formations de l'encadrement intermédiaire (management chef projet ...)
- Formations technico-assistant commercial, marketing, langues, achats et logistique
- Formations aux innovations technologiques, véhicules du futur (hybride, électrique, autonome, intelligence embarquée...)
- Formations automatisation-informatique embarquée, robotique, numérique, stockage des données, fabrication additive...
- Formations en gestion de production (lean manufacturing, méthode, qualité...)

Financement des coûts pédagogiques : de 50% à 70%  
Critères : Priorité aux TPE et PME\*

*\* Possibilité de dérogation sous condition pour les entreprises appartenant à un groupe (selon la définition communautaire) dont l'établissement implanté en Bourgogne-Franche-Comté compte moins de 250 salariés (Axes 2 et 3).*



## POUR VOUS INFORMER ET VOUS ACCOMPAGNER

Chaque projet est instruit avec votre direction régionale OPCO 2i qui le présente au comité de financement régional pour validation.

Les actions seront cofinancées par l'Etat,  
la Région Bourgogne-Franche-Comté et OPCO 2i.

OPCO 2i Bourgogne-Franche-Comté  
[Site web](#)

Contactez votre direction régionale OPCO 2i  
pour connaître l'ensemble  
des critères d'éligibilité



*Crédits photo : Région BFC / Jerome Mongreville*

# ADEC/AREFE AUTOMOBILE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Actions de développement de l'emploi et des compétences  
et soutien à la formation des salariés les plus fragiles.

2019-2024

## SIGNATAIRES



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités



## PARTENAIRES

